

DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CERVENs

Nombre de membres en exercice :	15	VOTE : pour	8
Présents :	9	contre	0
Qui ont pris part à la délibération :	8	abstention	0

Date de la convocation : 19/02/2026	Secrétaire de séance : Michèle CALLENDRIER
--	---

SEANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER À 20 H

**Délibération
n°2026/01**

L'an deux mil vingt-six le vingt-cinq février, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CERVENs dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Président.

PRÉSENTS :

BOSSUS Anne-Marie / CALLENDRIER Michèle/ DEGLAVE Andrée/
KELLER Sophie / LECLERCQ Alain/ PEILLEX Michelle/ PROFFIT Thierry/
THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

EXCUSÉS :

FAVRE Serge/ LEYDIER Serge/ NOEL Danièle/ NOEL Ruta/ OSEIRA
Florence/ SANDRAL Linda.

Décisions budgétaires	<u>OBJET : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 du CCAS.</u>
--------------------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de Cervens ;
Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière du CCAS de Cervens ;
Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;
Considérant les éléments susvisés ;
Considérant la présentation faite par Mme Catherine VUARGNOZ, Présidente de séance,
Considérant qu'en tant qu'ordonnateur des finances du CCAS, Monsieur le Président ne participe pas au vote de cette délibération et sort de la salle.

Le Centre communal d'action social, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

⇒ **VOTE** le compte financier unique du CCAS 2025.

⇒ **ARRETE** ainsi les comptes :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
	Dépenses	Recettes	SANS OBJET
Prévisions budgétaires	9 616.78 €	9616.78 €	
Opérations de l'exercice	4 914.18 €	5 357.91 €	
Résultat de l'exercice	443.73 €		
Résultat antérieur reporté		6 116.78 €	
Résultat global	6 560.51 €		

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente de séance,
Catherine VUARGNOZ



Le secrétaire,
Michèle CALLENDRIER



**Délibération Certifiée
exécutoire,**

Télétransmise

Le : - 5 MAR. 2026

Reçue en Préfecture

Le : - 5 MAR. 2026

*Mise en ligne sur le site de la
commune*

Le : - 5 MAR. 2026

Le Président, Gil THOMAS

